



De retour à Paris en 1945



Rue des Abbesses telle que je l'ai connue



En visite à Marmoutier: été 1946

Papa a écrit que nous sommes retournés à Paris le 8 mai, à la fin de la guerre et j'imagine qu'il a repris le travail chez Max et Blanor quelques jours plus tard. J'ai une attestation, tamponnée par le Commissaire de Police notant que papa avait recommencé à travailler le premier mai 1945. Comme l'attestation a seulement été écrite en 1946, il y a sans doute eu une erreur de date. Mes parents ne seraient pas retournés à Paris avant la fin de la guerre et ensuite papa a certainement eu besoin de quelques jours pour tout organiser avant de pouvoir reprendre le travail d'autant plus que toutes sortes de papiers et d'autorisations étaient exigés quand il s'agissait de réfugiés. Entre autres documents, j'ai une lettre attestant que la maison Max et Blanor engageait papa pour une durée d'un an, sous réserve de l'approbation du Ministère du Travail.



À Belfort avec mes grands-mères et tante Gerda

Papa avait donc repris le travail et, vite, ce fut le retour à la vie normale. Dès l'été 1945 mes grands-parents maternels étaient retournés à Marmoutier, tante Gerda et grand-mère Franziska à Belfort. Nous sommes allés en Alsace ou, du moins, à Belfort pendant l'été et il y a quelques photos prises lors de notre visite. Celle de ma sœur et moi avec nos deux grands-mères et une autre avec seulement ma sœur et moi ont été prises dans le parc entourant la petite maison que louait tante Gerda. Comme sur les photos de la même époque à Paris, et en fait pendant toute notre enfance, on peut voir que maman nous habillait et nous coiffait presque toujours comme si nous étions des jumelles. En réaction, je n'ai jamais habillé ou coiffé mes filles comme si elles étaient des copies carbone! Ce qui est amusant, c'est que maintenant mes deux plus jeunes petites-filles demandent à leur mère de leur acheter les même robes.

Puisque j'en suis à 1945, je voudrais parler d'une photo de mes tantes paternelles et de leurs maris. Au dos on peut lire «Central Park Hotel, le 28 novembre 1945». De gauche à droite on voit Else Heumann, Rosi Isenberg, Oscar Isenberg et Carl Heumann. Je ne sais pas quand tante Rosi est arrivée à New-York et je ne connais pas non plus les détails du périple de tante Else. Je sais que quand elle s'était enfuie de l'Allemagne, elle l'avait fait en passant par Barcelone. Y avait-elle passé toute la guerre ou avait-elle réussi à se rendre en Colombie, puis au Pérou? Dans le premier cas elle s'arrête à New-York, en route vers l'Amérique du Sud. Dans le deuxième, il s'agit d'un voyage pour voir sa sœur. Les deux hypothèses sont possibles et d'une façon ou d'une autre, elles célèbrent leurs retrouvailles à Central Park.



Tantes Else et Rosi et leurs maris Oscar et Carl



1947: Arlette et Eliane

À Paris, papa doit attendre le 30 août 1947 pour être enfin naturalisé. Il n'obtient donc la citoyenneté française que douze ans après son arrivée en France. J'ai l'acte officiel signé par le Président du Conseil, Paul Ramadan ainsi que la lettre de félicitations de l'Amicale de la Légion Étrangère. Papa a bien sûr gardé une copie du *Journal Officiel de la République Française* du 7 septembre 1947, dans lequel son nom paraît dans la liste de personnes naturalisées à cette date. Maman et papa ont dû pousser un gros soupir de soulagement. Papa fêtait ses 45 ans ce même jour.



Juillet 1947: La famille à Berck-Plage



Juillet 1948: Arlette et Eliane à Berck-Plage



1947: À Belfort avec tante Else



1950–1951: Eliane à l'école

C'est aussi en 1947 que commence notre pèlerinage annuel à la plage. Maman louait un petit appartement meublé et, puisque papa travaillait, il était seulement avec nous pendant les fins de semaine. Nous passions un mois à la plage chaque été, suivi d'un autre mois partagé entre Marmoutier et Belfort car maman était convaincue qu'un enfant ne pouvait pas être en bonne santé s'il restait à Paris l'été. En regardant les photos annuelles, on peut faire une étude des maillots de bain portés par les petites filles en France après guerre et pendant les années 50!

C'est à Berck-Plage que nous allons en juillet 1947 ainsi que les deux étés suivants. Mes souvenirs sont à la fois peu nombreux, très précis et très visuels. Je me souviens en particulier des dunes, de longs bancs de sable blanc entourés de barbelés avec de grosses pancartes indiquant «Interdit! Mines». L'image était claire: pas besoin de savoir lire pour comprendre! Je peux aussi «voir» tous les malades que l'on amenait à la plage sur des espèces de lits roulants et qui restaient là, couchés. Il paraît que l'iode et l'air à Berck sont particulièrement efficaces pour aider à guérir le rachitisme et les maladies des os. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous y sommes allées trois étés de suite. J'avais une scoliose et je ne sais quel autre problème d'os.

Une fois arrivées à la plage le matin, ma sœur et moi devions tout d'abord construire une espèce de chaise en sable pour maman. Plutôt qu'une véritable chaise, c'était un gros dossier en sable contre lequel maman pouvait s'adosser. Ce rituel a continué pendant des années,

jusqu'à ce que maman décide qu'elle louerait une chaise longue.

D'autres rituels associés à la plage et à la baignade ont commencé à Berck. Lorsque nous nous baignions, maman était debout, dans l'eau jusqu'aux chevilles, une serviette pliée sur son bras. Nous entendions de façon répétée: «Assez loin! Attention à la vague! Revenez!». De plus les règles concernant la baignade étaient très strictes. Il fallait attendre deux heures après le petit déjeuner et trois heures après le repas de midi avant d'avoir le droit d'aller dans l'eau puisque, si on n'avait pas fini de digérer, on risquait la noyade. Pas le droit non plus d'aller dans l'eau à marée basse car le courant pourrait nous tirer au loin. Je me demande pourquoi nous n'avons pas appris à nager en dépit des leçons de natation que nos parents nous payaient!

J'ai un autre souvenir lié à Berck-Plage. Ma sœur et moi avions peu d'appétit et, souvent, nous ne voulions pas manger. Cela enrageait d'autant plus maman qu'il était encore bien difficile de se procurer de la nourriture pendant ces années d'après-guerre. Un midi maman nous avait préparé une escalope de foie de veau que nous n'avions pas mangée et elle était particulièrement fâchée. Elle nous a dit que puisque nous ne mangions pas les bonnes choses qu'elle nous donnait, elle allait nous mettre à l'orphelinat! Elle nous a alors fait marcher jusqu'à une maison qui avait une grande porte-cochère en bois et une espèce de corde qui actionnait la sonnette. Maman nous disait qu'elle allait nous laisser dans ce soi-disant orphelinat. Elle a fait semblant de sonner et, surprise, il n'y avait personne. Il fallait donc qu'elle nous garde! Elle espérait apparemment que nous mangerions si elle réussissait à nous faire assez peur. Ce qui est sûr, c'est que j'étais pétrifiée; l'image de ce moment où nous attendions devant cette porte, qui me semblait monumentale, est restée claire et gravée dans mon esprit, encore maintenant, plus de soixante ans plus tard.

J'ai l'impression que la ruse de maman n'a pas eu les effets escomptés car j'ai toutes sortes de souvenirs associés au même problème. Je me souviens par exemple de ma grand-mère maternelle qui enlevait discrètement une partie de la nourriture de notre assiette pour que nous ne nous fassions pas gronder par maman. Grand-mère jetait les morceaux non mangés sous la table, au grand bonheur du chat. À Paris, ma sœur et moi laissions parfois nos tartines du petit-déjeuner derrière la chaudière dans la cuisine. Résultat, le jour du grand nettoyage, maman trouvait toute une pile de tartines sèches. Bien sûr, nous nous faisons gronder et punir!



La fontaine à Marmoutier: trois générations

Comme je l'ai écrit plus haut, après le mois de juillet à la plage, nous partions pour Marmoutier et Belfort. Papa était en vacances en août et venait donc avec nous. C'est en 1947 que, pour la première fois, j'ai rencontré tante Else en visite comme nous à Belfort. C'est aussi de 1947 que date la première des photos traditionnelles des enfants de la famille, debout sur la fontaine, place de l'église à Marmoutier. La deuxième, avec mes filles Mychèle et Seline, date de 1982 et dans la troisième, de 1996, on voit ma petite-fille, Rachel, la fille de mon aînée prise alors que Roger et moi avions emmené Mychèle et Rachel visiter l'Alsace. Il faudrait maintenant que ma benjamine, Seline, amène ses enfants en pèlerinage à Marmoutier et prenne la photo obligatoire de ses trois enfants, debout sur la fontaine! Pendant ce voyage j'ai eu le plaisir de montrer à Mychèle la maison de mes grands-parents; elle n'avait pas changé sauf que la boucherie s'était transformée en mercerie. Ce fut aussi l'occasion de visiter le musée créé quelques années auparavant dans une maison appartenant à un habitant juif de Marmoutier. C'est dans cette maison qu'il y avait la *mikvah* (bain rituel) utilisée par les juifs de Marmoutier. C'est un musée des arts et traditions populaires et l'on peut y voir les meubles et les poteries typiques de la région.... La partie la plus émouvante pour Mychèle, Roger et moi était la salle sur les juifs de Marmoutier dans laquelle le lutrin, les livres de prière et les *tefillin* (phylactères) de mon grand-père étaient exposés.

Qu'en était-il de notre judaïsme et de notre identité juive? Cette dernière était très forte mais dans la pratique, elle se résumait à peu de choses. Les enfants juifs devaient travailler fort à l'école et les juifs, adultes et enfants devaient ne pas se faire remarquer. Nous ne gardions pas cachère, du moins pas après la guerre. Mes parents jeunaient à *Kippour*, mangeaient des *matzot* à *Pessach*, mais à part cela observaient très peu les fêtes. Observer les fêtes voulait essentiellement dire préparer le repas traditionnel alsacien, associé à la fête, mais pas de prières, de bougies, de *Seder*.... Souvent des amis ou des membres de la famille se joignaient à nous pour le repas.

Les traditions culinaires alsaciennes présentent quelques particularités. Sans doute parce que les juifs alsaciens étaient pauvres, ils ne laissaient rien perdre. Ils utilisaient très souvent la graisse d'oie et il y avait des recettes qui intégraient tous les bas morceaux qui ne coûtaient pas cher. Comme ailleurs les juifs devaient trouver des recettes qu'ils pouvaient préparer le vendredi et garder au chaud pour le repas de samedi midi, après la synagogue. Déjà maman, et moi encore plus, avons transformé les recettes pour les rendre plus légères, plus saines et plus faciles à

digérer. Pourtant certaines recettes restent de rigueur comme les *Matzoknepfle*, boulettes de farine de *matza* pour mettre dans la soupe. Mes petits-enfants ne me pardonneraient pas de les omettre!

Étrangement puisque l'huile et les aliments frits sont à l'honneur au moment de *Channoucah*, pas de beignets chez les juifs d'Alsace. Il fallait servir un *Hutzelwecke*, un délicieux pain aux fruits secs et aux noix, fait avec de la levure de boulanger. Les beignets par contre étaient à l'honneur au moment de *Pourim* et maman en faisait une quantité énorme. Elle devait en faire une bonne centaine à la fois! Ils ne sont pas comme les beignes nord-américaines, avec un trou au milieu, mais beaucoup plus petits, ronds et absolument délicieux. En en faisant autant, maman suivait certainement la tradition car j'ai lu que les juifs alsaciens en remplissaient des paniers à linge et que les enfants déguisés allaient de maison en maison et chantaient afin de recevoir des beignets. L'équivalent du *Trick or Treat* de *Halloween*! Je n'avais ni entendu parler, ni goûté de *Gefiltefish* avant d'arriver à New-York. En Alsace on faisait plutôt une carpe farcie ou une carpe à la juive. Pour la Pâque maman faisait aussi des *Gremselich*, c'est-à-dire des croquettes frites et sucrées faites avec des *matzot* et des pommes.

Nous n'étions membres d'aucune synagogue mais mes parents allaient parfois à la synagogue de La Victoire, surtout quand ils observaient un *Jahrzeit* et pour *Rosh Hashanah* et *Yom Kippour*. Pour ces fêtes il fallait payer pour avoir une place, ce que mes parents ne faisaient pas. Je ne sais pas pourquoi; peut-être était-ce trop cher. Papa s'asseyait dans la section des hommes et nous allions du côté des femmes avec maman qui s'asseyait là où il y avait des places inoccupées. C'était pour moi l'occasion d'une terrible humiliation car invariablement, au bout d'un moment, une femme arrivait et nous tapait sur l'épaule en disant: «C'est ma place». Je me souviens que j'étais très gênée et que mon visage devenait écarlate!

Mes parents voulaient nous donner une éducation juive et nous allions donc le mercredi et le dimanche matin à la synagogue de La Victoire. Nous devions apprendre à lire l'hébreu et connaître un peu d'histoire juive. Je n'ai malheureusement pas appris grand-chose et ce n'est que beaucoup plus tard, en tant qu'adulte, que j'ai commencé mon éducation juive.

À treize ans, après un examen bidon, les filles faisaient ce qu'on appelait «l'Initiation Religieuse». Elles n'avaient pas droit à une *Batmitzvah* et cette cérémonie de groupe la remplaçait. Les filles portaient une longue

robe blanche, comme les filles catholiques lors de la Communion Solennelle. Le dimanche après-midi, le groupe assistait à un office, debout à l'avant de la synagogue, chantait un hymne ou deux et était béni par le rabbin. À la synagogue de La Victoire les filles n'étaient pas appelées à la *Torah* et ne chantaient pas la *Haftorah*. Comme on peut le voir sur les photos, je portais la robe qui avait été achetée pour ma sœur. Petite parenthèse, j'ai également porté sa robe de mariée.



Initiation religieuse: 1953 et 1956



1955: À Fourras avec les familles Villard et Découty

Jusqu'en 1957, aucun évènement saillant ne me vient à l'esprit à part la mort de ma grand-mère maternelle en juillet 1951. Mes grands-parents avaient quitté Marmoutier pour s'installer à Paris, j'imagine parce que grand-mère Pauline souffrait d'un cancer de l'estomac. À Paris, elle avait plus facilement accès à des soins médicaux que dans une petite ville et aussi elle était proche de ses deux enfants.



1955 (Vichy) et 1957 (Divonne-Les-Bains)

Pour le reste, ma sœur et moi grandissions, allions à l'école, partions en vacances.... J'étais une petite fille assez timide et sage et je ne questionnais guère ce que l'on me disait, ce qui d'ailleurs était fortement découragé. Le mercredi nous n'avions pas d'école et maman nous amenait visiter, ou invitait, une amie ou une cousine; si nous avions de la chance il y avait des enfants avec qui jouer. Sinon il fallait jouer seule et surtout ne pas faire de bruit car les enfants doivent «être vus mais pas entendus». Maman, toujours inquiète, nous amenait et nous cherchait à l'école, donc quatre fois par jour puisque nous rentrions à la maison pour le déjeuner. Je ne suis jamais allée à l'école toute seule avant de commencer le lycée à l'âge de onze ans. Si l'un de nous, même papa, avait quelques minutes de retard, maman était à la fenêtre, essayant de nous apercevoir au loin, presque immédiatement en état de panique. Elle ne semblait jamais penser que nous avions tout simplement raté l'autobus mais imaginait le pire. Résultat des années de guerre?



Max et Blanor: Papa au travail

L'année 1957 a été une année pivot dans la vie de la famille. En juillet tante Rosi est morte subitement. Papa, ému, troublé et triste, est allé au travail comme d'habitude. Le soir, il est rentré et a annoncé qu'il ne travaillait plus pour Max et Blanor. Je ne sais pas trop ce qui s'est passé, mais il y a eu une altercation quelconque. Papa s'est donc retrouvé sans travail et a essayé de s'établir à son compte, mais monter une affaire à l'âge de cinquante-cinq ans n'est pas une chose facile. La situation économique en France à cette époque rendait cette tâche encore plus ardue. Politiquement, c'était aussi une période difficile, en partie à cause de la guerre d'Algérie et de l'instabilité gouvernementale. De plus, il semble qu'il y ait eu un renouveau d'antisémitisme à cette époque.

À tout cela s'est ajouté un autre évènement décisif qui, joint au problème de papa, a mené à notre émigration vers les États-Unis. Je m'explique. Nos cousins Bertha Katz et «oncle» Louis (Miller - pas un vrai oncle) voyageaient en Europe tous les deux ans et mes parents les recevaient et les accueillait chaleureusement. Ils ont invité ma sœur Arlette à passer

l'été 1957 chez eux. Ils avaient l'intention de voyager en Europe en 1958 puis l'année suivante ce devait être mon tour d'être invitée. Arlette était donc à Brooklyn, sans doute éblouie par une vie très différente de la nôtre. Quoi qu'il en soit, elle est rentrée à Paris fiancée à un génie de New-York, mathématicien, parlant couramment le français et le japonais. Arlette allait donc se marier et vivre à New-York. Notre famille était petite et unie et nos parents n'aimaient pas l'idée qu'un océan nous sépare d'Arlette. Ses fiançailles ont pesé lourd dans la balance et donc dans notre décision de quitter la France. Mes parents ont entamé les démarches. «Oncle» Louis nous a parrainé et nous avons obtenu le visa sans difficulté.



Août 1957: Arlette en visite chez Roger et famille

Le plan était que le jeune homme en question passerait l'été en France avec nous, rencontrerait la famille puis que nous partirions tous ensemble pour New-York en septembre. Tant que tout se passait par lettres et poèmes d'amour, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes mais l'arrivée de Robert a changé la situation. C'était un désastre! Arlette a rompu ses fiançailles et le beau Robert est reparti tout seul. Que faire? C'était fin juillet, notre appartement était vide, tout était liquidé et prêt pour notre départ le 2 septembre sur *l'Île de France*, donc nous sommes partis comme prévu.



Juillet 1958: Robert (à droite) avec Arlette, Eliane et des amis

Avant de quitter l'Europe, papa voulait visiter la tombe de son père et nous sommes donc allés à Haiger au mois d'août. Nous sommes restés chez les anciennes voisines de papa, les sœurs Hanna et Mina. Nous avons visité certains des amis de papa, en particulier la famille d'un boulanger, à Allendorf; ils s'appelaient Pedsî et Hildegatte, mais je ne connais pas leur nom de famille. Ce sont eux qui nous ont appris à préparer le pain aux pommes de terre que j'ai souvent fait après mon mariage. Une jeune fille était aussi en visite à Haiger, la fille d'un des frères Hirsch qui avait immigré en Israël et nous avons passé beaucoup de temps avec elle.



Août 1958: La famille à Haiger



Septembre 1958: L'Île-de-France

Parmi les photos que j'ai choisies pour évoquer les années 1957 et 1958, il y en a une d'Arlette et de Roger, datant de 1957. Rien d'étonnant à cela. Ruth Hollander (Fischler) était petite cousine de Bertha Katz et aussi de mon père. Quand elle a su qu'Arlette était à New-York pour l'été, elle l'a invitée à passer une semaine chez elle. D'ailleurs, je taquinais souvent Roger car je savais qu'il avait été très favorablement impressionné par cette jeune et jolie Française, toute pleine de vie. Il lui avait offert un cadeau: un disque des Platters qu'elle ne pouvait d'ailleurs pas écouter à Paris puisque nous n'avions pas de tourne-disque!

Nous sommes arrivés à New-York le 7 septembre 1958, jour de l'anniversaire de papa; il fêtait ses 56 ans. Petite parenthèse : on ne peut pas éviter de remarquer combien d'événements importants dans sa vie ont eu lieu un 7 septembre. Dès le lendemain, j'ai rencontré Roger et ses parents.

Comme toujours l'immigration amène son lot de problèmes. Ce n'est jamais facile de recommencer à zéro, et encore moins quand on n'est plus tout jeune. D'une part, ni maman, ni papa ne parlaient l'anglais.

De plus maman, qui n'avait jamais travaillé, devait se trouver du travail. Plus de café l'après-midi avec les amies! Elle a travaillé pour une famille juive; elle faisait la cuisine, le ménage et s'occupait des enfants. Un détail amusant: la dame ne pouvait pas concevoir qu'Arlette, à 18 ans, n'ait pas de petit ami et lui a donc immédiatement arrangé une sortie avec deux jeunes hommes juifs. Le deuxième est très rapidement devenu son fiancé, puis son mari. Papa a d'abord travaillé dans l'usine de parapluie d'oncle Louis, travail très mal payé et peu agréable. Assez rapidement il s'est trouvé un poste de commis dans le magasin à rayons, Kleins. La vie de maman et de papa avait bien changé!

Les débuts ont été difficiles. En plus de subvenir aux besoins quotidiens, il fallait acheter des meubles. Toute la famille a contribué. J'allais bien sûr à l'école mais aussi je gardais un petit garçon tous les après-midi. Les fins de semaine maman et moi travaillions souvent pour un traiteur. Nous aidions à préparer les aliments et la salle puis nous servions les invités quand il y avait une réception à la synagogue. Ma future belle-mère organisait ces repas et j'ai donc travaillé pour elle, mais aussi pour d'autres traiteurs. Maman s'est trouvé quelques clients privés pour qui elle cuisinait et servait quand ils invitaient des amis. Nous nous sommes bien débrouillés et l'argent de la Wiedergutmachung (compensation) a aidé.

Papa, a renoué le contact avec les membres de sa famille ayant émigrés aux États-Unis, en particulier son oncle, le frère de son père, ainsi que ses cousins. Nous avons rencontré les cousins à Baltimore, Ruth Herz dans les faubourgs de Washington D.C., Kurt Herz à New-York.... Malheureusement à cette époque de ma vie je n'étais guère intéressée par l'histoire de la famille; de plus les personnes âgées étaient souvent baptisées oncle untel ou tante untel même s'il n'y avait aucun lien de famille. Combien je regrette maintenant mon manque de curiosité et combien je voudrais pouvoir poser toutes les questions que je n'ai pas posées!

Ma sœur et moi avons étudié l'anglais ce qui nous facilitait la vie. Arlette a travaillé dans un magasin à rayons pendant ses fiançailles et jusqu'à la naissance de son premier enfant. Elle n'a jamais parlé de difficultés d'ajustement et j'imagine qu'elle a assez facilement vécu les changements puisqu'elle était prise par son nouvel amour. Quant à moi, je sais que j'ai trouvé l'ajustement à une nouvelle culture difficile. J'avais quinze ans et demi, âge où souvent on se cherche et ne se sent pas très bien dans sa peau, ce qui était mon cas. Cela m'a pris deux ans avant de me sentir bien intégrée et confortable dans ma nou-

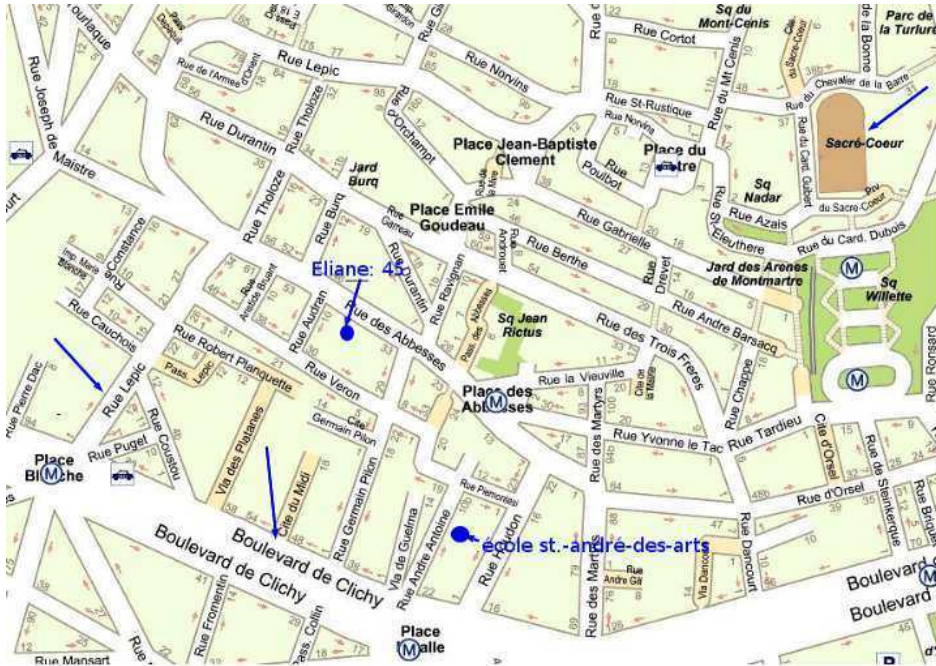
velle vie, processus rendu plus difficile à cause de ma timidité et de ma naïveté. Les jeunes vivaient très différemment. À Paris, nous sortions en groupe plutôt qu'en couple mais une fois à l'école à New-York, j'ai appris qu'il fallait sortir avec un garçon le samedi soir. Les filles semblaient penser que les Françaises étaient toutes libertines, couchaient avec n'importe qui, et donc m'éloignaient quand leurs copains étaient présents. L'école du quartier, Walton, était une école de filles et mes camarades de classe étaient gentilles avec moi à l'école mais évitaient de m'inviter aux fêtes car elles craignaient que je ne leur vole leur petit ami. L'ironie est que j'étais jeune de ce point de vue et nullement prête ou intéressée à avoir un copain. Par contre elles m'aimaient beaucoup le matin quand je corrigeais, ou même écrivais, leurs devoirs de français. Aussi la désinvolture entre les gens me semblait bien étrange. J'avais l'habitude de donner la main ou d'embrasser les gens pour dire bonjour et au-revoir. Le *Hi*, avec les mains le long du corps m'a posé bien des problèmes. Le geste de donner la main était tellement automatique que des centaines de fois je me suis retrouvée, gênée, la main tendue devant moi alors que la personne en face de moi disait simplement *Hi* ou *Bye*. Ce n'est qu'une toute petite chose mais cela me rappelait journalièrement que j'étais étrangère. Après que des liens d'amitié se soient créés, tout a semblé plus normal.

Après l'obtention de mon diplôme du niveau secondaire, j'ai partagé mon temps entre les études littéraires à l'université—Hunter College, Université de la Ville de New York—et le travail chez Penny Frocks, une petite usine de confection. J'étais réceptionniste et je faisais de la comptabilité. En plus, les patrons faisaient souvent appel à moi pour faire le mannequin et montrer les nouveaux modèles aux acheteurs. J'étais toujours aussi timide et les vendeurs s'amusaient à me faire rougir, ce qui n'était pas bien difficile, en disant des choses osées et en racontant des blagues salaces devant moi.

Les liens d'amitié avec deux jeunes filles ont pris une grande place dans ma vie à cette époque. Dès le début de l'année scolaire 1958 j'ai rencontré Charlotte Fajnzylberg. Juive, de parents Polonais, elle venait de Paris comme moi et était arrivée, comme moi encore, sur l'Île de France mais la traversée avant la mienne. Nous avons beaucoup de choses en commun et ne connaissions personne à New York, ce qui a contribué à nous rapprocher. Dès notre deuxième année à New-York, nous sommes parties en vacances ensemble. C'est avec elle que j'ai eu ma désastreuse première expérience de ski alpin, au nord de l'état de New York. Beaucoup plus agréable fut notre voyage chez ma petite cousine, Ruth Herz,

près de Washington DC ainsi que notre voyage à Miami et l'année suivante à Nassau, dans les Bahamas. Je me suis mariée et j'ai eu un enfant alors qu'elle cherchait toujours l'amour de sa vie ce qui fait que, petit à petit, nos liens se sont desserrés. Dommage!

Au bout d'un certain temps j'ai aussi rencontré Bette Speiser, maintenant Bette Adamo, avec qui je me suis vite liée d'amitié. Bette est venue me visiter où que j'habite, à Eugene dans l'Oregon, à Toronto, à Paris, à Clermont-Ferrand, et à Ottawa. C'est Bette qui m'a amenée à Washington Square où j'ai découvert la musique folk. Aussi, étant Américaine, c'est elle qui m'a fait connaître la vie des jeunes à New York, qui m'a fait rencontrer des gens et m'a aidée à m'habituer à la culture ainsi qu'à la façon de vivre aux États-Unis en 1958. Je lui dois beaucoup et je suis contente d'avoir pu garder un contact étroit avec elle et sa famille.



Rue des Abbesses



Contrat de travail

I TRIMESTRE	II TRIMESTRE	<p>COMITÉ DES RÉFUGIÉS JUIFS D'ORIGINE ALLEMANDE VICTIMES DU NAZISME</p> <p>CARTE D'ADHÉRENT</p> <p>N° 377</p>

<p>PHOTO</p>	<p>M. Albert HERZ</p> <p>né le 7 septembre 1902</p> <p>à Haiger</p> <p>domicilié à PARIS-18e.</p> <p>rue 45, rue des Abbesses</p> <p>a été reconnu par nos Services comme Réfugié Israélite d'origine allemande et admis comme Adhérent à notre Organisation, conformément à nos Statuts déposés le 9 février 1945 à la Préfecture de Police.</p> <p>Le Secrétaire Général :</p> <p>Le Président :</p>
<p>CACHET</p>	<p>Date d'admission : 22/9/1945</p> <p>Signature de l'Adhérent :</p> <p style="text-align: right;"><i>[Signature]</i></p> <p><small>Cette carte doit être validée, pour être valable, dans la première quinzaine de chaque trimestre.</small></p>

Adhérent à l'Organisation des Réfugiés Juifs Allemands

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ.

Le Président du Conseil des Ministres sur le rapport du
Ministre de la Santé Publique et de la Population,

DÉCRET :

ARTICLE PREMIER.

Est naturalisé Français (art. 60 et 62 du Code de la Nationalité Française)
HERZ ALBERT, marié, né à Alger
le 27 septembre 1902 à Alger
(Algérie), demeurant à
Paris.

ART. 2.

Le Ministre de la Santé Publique et de la Population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Paris, le **11 JANVIER 1946**

Signé : **Paul RAMADIER**
Par le Président du Conseil des Ministres,
Le Ministre de la Santé Publique
et de la Population,
Signé : **R. PRIGENT**

Pour ampliation :
Le Directeur de Population
et de Naturalisation,
Prigent

J. N. 706341. (20256)

AVIS IMPRIMÉ : En aucun cas, il ne sera délivré de duplicata du présent.

Association Consistoriale Israélite de Paris

CONSISTOIRE DE PARIS
PARIS, LE 25 JANVIER 1946

SECRETARIAT GÉNÉRAL :
**17, Rue Saint-Georges
PARIS-IX**

Je soussigné, Julien WEILL,
Grand Rabbin de l'Association Consistoriale
Israélite de Paris, certifie que :



M. Albert HERZ
né à Alger (Allemagne)
le 7 septembre 1902
et domicilié à Paris,
45 rue des Abbesses (18^e)

est de religion Israélite et né de parents
Israélites.

Fait à Paris, le 25 Janvier 1946

Julien Weill
Grand Rabbin

Vd
Paris, le 25 JANV 1946
Commissaire Impérial de Paris

Semaine de circulation annuelle. — N° 211. Le Numéro : 4 francs. Dimanche 7 Septembre 1947.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ABONNEMENTS

MOIS	TRIMESTRE	SEMESTRE	AN
940 F.	2 820 F.	5 640 F.	11 280 F.
1 300 F.	3 900 F.	7 800 F.	15 600 F.
1 600 F.	4 800 F.	9 600 F.	19 200 F.

LOIS ET DÉCRETS

NO	PAGE	DATE	PREMIER TITRE
305	217	1947	Loi relative à la détermination des salaires et des émoluments des fonctionnaires de l'Etat
306	218	1947	Loi relative à la détermination des salaires et des émoluments des fonctionnaires des services départementaux et communaux
307	219	1947	Loi relative à la détermination des salaires et des émoluments des fonctionnaires des services régionaux

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, LE MINISTRE DES FINANCES, LE MINISTRE DE LA MARINE, LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE, LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, LE MINISTRE DES TRAVAIUX PUBLICS, LE MINISTRE DES COLONIES, LE MINISTRE DE L'ENERGIE ATOMIQUE.

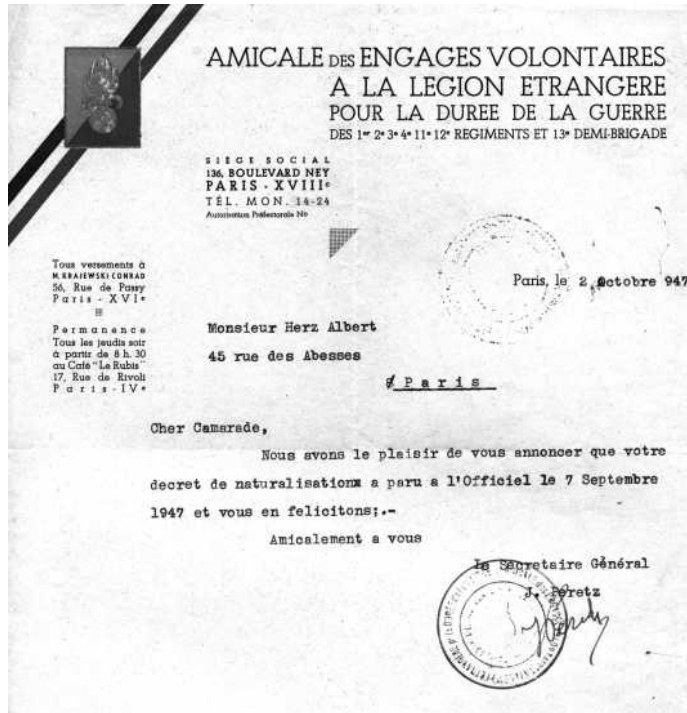
LOIS	DECRETS	ARRÊTÉS
Loi relative à la détermination des salaires et des émoluments des fonctionnaires de l'Etat (N° 305)	Arrêté du 15 septembre 1947 relatif au régime des salaires et des émoluments des fonctionnaires de l'Etat (N° 305)	Arrêté du 15 septembre 1947 relatif au régime des salaires et des émoluments des fonctionnaires de l'Etat (N° 305)
Loi relative à la détermination des salaires et des émoluments des fonctionnaires des services départementaux et communaux (N° 306)	Arrêté du 15 septembre 1947 relatif au régime des salaires et des émoluments des fonctionnaires des services départementaux et communaux (N° 306)	Arrêté du 15 septembre 1947 relatif au régime des salaires et des émoluments des fonctionnaires des services départementaux et communaux (N° 306)
Loi relative à la détermination des salaires et des émoluments des fonctionnaires des services régionaux (N° 307)	Arrêté du 15 septembre 1947 relatif au régime des salaires et des émoluments des fonctionnaires des services régionaux (N° 307)	Arrêté du 15 septembre 1947 relatif au régime des salaires et des émoluments des fonctionnaires des services régionaux (N° 307)

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, LE MINISTRE DES FINANCES, LE MINISTRE DE LA MARINE, LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE, LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, LE MINISTRE DES TRAVAIUX PUBLICS, LE MINISTRE DES COLONIES, LE MINISTRE DE L'ENERGIE ATOMIQUE.

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE 7 septembre 1947

LOIS	DECRETS	ARRÊTÉS
Loi relative à la détermination des salaires et des émoluments des fonctionnaires de l'Etat (N° 305)	Arrêté du 15 septembre 1947 relatif au régime des salaires et des émoluments des fonctionnaires de l'Etat (N° 305)	Arrêté du 15 septembre 1947 relatif au régime des salaires et des émoluments des fonctionnaires de l'Etat (N° 305)
Loi relative à la détermination des salaires et des émoluments des fonctionnaires des services départementaux et communaux (N° 306)	Arrêté du 15 septembre 1947 relatif au régime des salaires et des émoluments des fonctionnaires des services départementaux et communaux (N° 306)	Arrêté du 15 septembre 1947 relatif au régime des salaires et des émoluments des fonctionnaires des services départementaux et communaux (N° 306)
Loi relative à la détermination des salaires et des émoluments des fonctionnaires des services régionaux (N° 307)	Arrêté du 15 septembre 1947 relatif au régime des salaires et des émoluments des fonctionnaires des services régionaux (N° 307)	Arrêté du 15 septembre 1947 relatif au régime des salaires et des émoluments des fonctionnaires des services régionaux (N° 307)

1947.09.07: Naturalisation



Félicitations de l'Amicale des Engagés Volontaires



Cessation d'emploi

TISSUS EN GROS
 SOIERIES - LAINAGES - COTONNADES
 MAISON FONDÉE EN 1891
MAX & BLANOR
 S.A.R.L. CAPITAL 100.000.000 FRS
 27 RUE DE CLÉRY - 1 RUE DE RUDHOUSE
 PARIS (2^e)
 CH. POSTAL PARIS 10 898 18
 R.G. SEINE 107308 878 B
 R. PRODUIT 27028 SEINE C.A.B.
 COMPTES CLÉRYTES 101.38
 CAPITAL PORTÉ À 14.000.000 DE FRS

PARIS LE
 CEN. 52-80

19

CERTIFICAT DE TRAVAIL

Nous soussignés - S.A.R.L. MAX & BLANOR, 27 rue de Cléry à Paris 2^e
 certifions que Monsieur Albert HERZ, demeurant à Paris 18^e - 45 rue des
 Abbesses, a été employé dans nos Etablissements de MAI 1945 au 31 JUILLET 1957.
 Ce Certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Paris, le 10 Septembre 1957

Société à Responsabilité Limitée

MAX & BLANOR

Un Gérant,

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

VENDEUR jusqu'au 1.9.56
 CHEF DE SERVICE du 1.9.56 au 31.7.57.

Société à Responsabilité Limitée

MAX & BLANOR

Un Gérant,

TISSUS EN GROS
 SOIERIES - LAINAGES - COTONNADES
 MAISON FONDÉE EN 1891
MAX & BLANOR
 S.A.R.L. CAPITAL 100.000.000 FRS
 27 RUE DE CLÉRY - 1 RUE DE RUDHOUSE
 PARIS (2^e)
 CH. POSTAL PARIS 10 898 18
 R.G. SEINE 107308 878 B
 R. PRODUIT 27028 SEINE C.A.B.
 COMPTES CLÉRYTES 101.38
 CAPITAL PORTÉ À 14.000.000 DE FRS

PARIS LE
 CEN. 52-80

19

CERTIFICAT

-1-1-1-1-1-

Je soussigné Monsieur M.H. BLANOR gérant de la S.A.R.L.
 MAX & BLANOR à Paris 27 rue de Cléry certifie que Monsieur
 HERZ Albert demeurant à Paris 45 rue des Abbesses a été
 employé dans nos établissements de 1937 à 1939, puis de Mai
 1945 à Fin Juillet 1957 en Qualité de Vendeur.

Il nous a donné toujours entière satisfaction à tous les égards - (assiduité - travail et honnêteté) - .

Il nous a quitté le 31 Juillet 1957 libre de tout engagement.

Ce Certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Paris le 11 Octobre 1957

Société à Responsabilité Limitée

MAX & BLANOR

Un Gérant,

Je soussigné O. HEILBRONN, Gérant des Etablissements L. HEILBRONN 9, rue de Cléry à PARIS 2^e immatriculée au Registre du Commerce de Tribunal de Commerce de PARIS, certifie que Monsieur HERZ Albert demurant 45, rue des Abbesses à PARIS 18^e exerce pour ma Maison la profession de représentant de commerce en vertu d'une convention dans laquelle ne figure aucune clause l'autorisant à effectuer des actes de commerce pour son compte personnel.

J'atteste, en outre, que Monsieur HERZ n'est à ma connaissance, ni commerçant pour son propre compte, ni associé gérant, ni employé à un service administratif ou commercial intérieur de Ma Maison, et qu'en ce qui la concerne, il a pour occupation exclusive et constante le placement TISSUS LAINAGES.

Je lui délivre ce certificat en vue de l'obtention de la carte d'identité professionnelle et je prends l'engagement dans le cas où Monsieur HERZ cesserait d'exercer la profession de représentant de commerce pour ma Maison, d'en informer la Prefecture intéressée, conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi du 8 Octobre 1919, modifiée par la loi du 2 Aout 1927.

PARIS, le 10 Octobre 1957

Attestation representant

THE UNITED STATES OF AMERICA

No. 8676901

DEPARTMENT OF JUSTICE

- ORIGINAL -

Religion No. 762019

Personal description of holder as of date of naturalization. Date of birth September 7, 1902 sex Male
 complexion Medium color of eyes Brown color of hair Grey height 5 feet 9 inches
 weight 140 pounds, visible distinctive marks None
 Marital status Married Country of former nationality France

I certify that the description above given is true, and that the photograph affixed hereto is a likeness of me.

Albert Herz
 (Complete and true signature of holder)

UNITED STATES OF AMERICA
 SOUTHERN DISTRICT OF NEW YORK ss:

Be it known, that at a term of the _____ District Court of
 The United States _____
 held pursuant to law at New York City
 on April 26th, 1965 the Court having found that
 ALBERT HERZ
 then residing at 3139 Godwin Terrace, New York, N.Y.,
 intends to reside permanently in the United States (when so required by the
 Naturalization laws of the United States) had in all other respects complied with
 the applicable provisions of such naturalization laws, and was entitled to be
 admitted to citizenship, thereupon entered that such person be and (he) was
 admitted as a citizen of the United States of America.

In testimony whereof the seal of the court is hereunto affixed, this 26th
 day of April 65 in the year of our Lord nineteen hundred and

JAMES E. VALECHE
 U. S. District Court
 Deputy Clerk

DEPARTMENT OF JUSTICE

As a violation of the U.S. Code (and
 punishable as such) to copy from, photograph,
 or otherwise illegally use this certificate.

Épilogue

Décembre 1963 a apporté bien des changements dans ma vie. Roger est rentré d'Oregon, où il préparait son doctorat, pour visiter ses parents pendant les vacances de Noël. Il a fait une visite de courtoisie à mes parents. Comme je n'étais pas à la maison, maman m'a dit que ce serait gentil si je lui téléphonais, ce que j'ai fait. Notre conversation a duré très longtemps car nous nous sommes trouvés mutuellement intéressants. Roger m'a dit plus tard qu'il avait souvent pensé à moi au cours des années mais je dois avouer que ce n'avait pas été le cas pour moi. Il était mon petit-cousin, sans plus, du moins jusqu'à cette conversation fatidique. Nous nous sommes vus journallement pendant sa visite, avons parlé ensemble des heures entières et deux semaines plus tard, nous étions fiancés!

Le résultat de ces deux semaines mémorables est une bien belle famille, deux filles, quatre petits-enfants et des années riches en expériences. Le fait que Roger soit devenu francophile et ait appris à parler le français, nous a permis de profiter pleinement de deux cultures, ce qui est d'autant plus important que nous vivons au Canada. Cela nous a aussi permis de passer trois fois un an en France. Nous voilà maintenant fin 2013, en train de planifier un voyage avec toute la famille pour célébrer notre cinquantième anniversaire de mariage.

*Mr. and Mrs. Albert Herz
Mr. and Mrs. Sigmund Fischler
announce the engagement of their children
Eliane
and
Roger
January eighth, nineteen hundred and sixty-four*



Février 1964 à Eugene, Oregon: Fiancés



Le 12 avril 1964 à New York



Août 1967: Sur *Le France*, en route vers la France



1982 et 1985: les *batmitzvot* de Mychèle et de Seline



Août 1996: Mychèle et Rachel à Strasbourg



Avril 2009: 45 ans de mariage



2011.07.23: Premier anniversaire de Liliane



Rosh Hashannah 2012: Mychèle et Rachel



2013: Seline et famille

